



Assemblée générale

Distr. générale
16 novembre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session
Point 56 de l'ordre du jour

Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects

Rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Rapporteuse : M^{me} Clotilde A. Ferry (Monaco)

1. À sa 2^e séance plénière, le 18 septembre 2015, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-dixième session la question intitulée « Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects » et de la renvoyer à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission).
2. La Quatrième Commission a examiné la question de sa 16^e à sa 19^e séance et à sa 24^e séance, le 30 octobre, du 3 au 5 novembre et le 12 novembre 2015 (A/C.4/70/SR.16 à 19 et SR.24).
3. La Commission était saisie des documents suivants :
 - a) Rapport du Secrétaire général intitulé « L'avenir des opérations de maintien de la paix des Nations Unies : application des recommandations du Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix » (A/70/357-S/2015/682);
 - b) Lettres identiques datées du 17 juin 2015, adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (A/70/95-S/2015/446).
4. À la 16^e séance, le 30 octobre 2015, le Secrétaire général adjoint a présenté le rapport du Secrétaire général sur l'avenir des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/70/357-S/2015/682). La Commission a ensuite procédé à un échange de vues et les États Membres ont posé des questions, auxquelles le Secrétaire général adjoint a répondu (voir A/C.4/70/SR.16).



5. À la même séance, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et le Secrétaire général adjoint à l'appui aux missions ont fait des déclarations (A/C.4/70/SR.16).

6. À la même séance également, la Commission a eu des échanges à huis clos avec le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et avec le Secrétaire général adjoint à l'appui aux missions; les États Membres ont fait des observations et posé des questions auxquelles les deux secrétaires généraux adjoints ont répondu.
